

M 341 A – 18.09

Motion du Conseil municipal de Vernier du 4 septembre 2018

relative à l'objet suivant :

COUP DE FRAIS POUR VERNIER

le Conseil municipal, par 31 OUI et 2 abstentions,

invite le Conseil administratif à :

- 1 étudier un plan climat pour la Ville de Vernier, en vue de sa mise en œuvre, plan dont l'objectif est la mise en place de mesures luttant contre le dérèglement climatique, au plus tard en 2019 ;
- 2 fixer dans ce plan un objectif de 1'000 m² en moins par législature de surfaces en béton/goudron/pavés, etc., converties en surfaces perméables et accumulant moins de chaleur en période de canicule. Idéalement des surfaces herbeuses ;
- 3 définir puis mettre en œuvre une stratégie d'arborisation et d'installation de fontaines et points d'eau pour les espaces publics et privés du territoire communal ;
- 4 préférer, lors de chaque pose de nouvel enrobé sur les voies communales, les matériaux les plus clairs possible ;
- 5 prendre langue avec l'État pour qu'il en soit de même sur la voirie cantonale ;
- 6 mettre en place des mesures pour que les propriétaires privés se joignent à l'effort demandé ;
- 7 fixer dans ce plan un objectif ambitieux de réalisation de toitures végétalisées ;
- 8 lister dans ce plan toute autre mesure à même de diminuer les impacts des changements climatiques.

